

## **Compte-rendu du CHSCTA du 11 septembre 2015**

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique (CHSCTA) s'est réuni en urgence le vendredi 11/09.

Ce comité est constitué de représentants du personnel appartenant aux organisations syndicales Sgen-CFDT, FSU et UNSA, et des personnalités qualifiées et experts telles que l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, le Conseiller technique de service social, les Conseillères de prévention académiques et départementaux, la psychologue du travail, le DRH, la Secrétaire Générale... qui entourent le Recteur

Cette instance a permis au Sgen-CFDT de défendre les personnels du LP Condé dans un climat non conflictuel. Nous avons fait des propositions concrètes qui ont débouchées sur le courrier transmis vendredi 11/09/2015 par M. le Recteur.

En séance, 2 votes ont été proposés :

- Le Sgen-CFDT et la FSU se sont prononcés pour une mesure conservatoire s'appliquant aux deux personnels concernés, l'UNSA s'est abstenu. Nous regrettons que cette mesure n'ait pas été retenue par M. le Recteur.
- Le Sgen-CFDT et l'UNSA ont voté pour la mise en place d'un référent garant des droits afin d'assurer la co-gestion de l'établissement pendant la durée des différentes enquêtes, la FSU s'est abstenue.

Nous avons également souligné les similitudes entre la situation actuelle à Condé et celle du LP Léger à Audincourt il y a quelques années, avec le même proviseur. Le Sgen-CFDT les avait dénoncées à l'époque.

Des mesures ont été prises unanimement, ne demandant pas de vote :

- Une enquête ministérielle des Inspections générales qui devra être à même de faire la lumière sur les dysfonctionnements dénoncés,
- Une enquête menée par la délégation du CHSCTA qui permettra aux personnels de s'exprimer devant des collègues et des membres de l'administration, dans une démarche de prévention afin d'éviter à l'avenir une telle situation.

Remarque :

Notre académie a déjà connu une enquête des Inspections Générales il y a une dizaine d'année. Francis Curty, déjà représentant au CHSCTA pour le Sgen-CFDT à l'époque, y avait participé, et avait particulièrement apprécié l'impartialité et l'efficacité des enquêteurs. C'est pourquoi nous avons confiance a priori dans cette démarche.